

# Abreuvé de taxes sur les alcools forts, l'Etat épargne le vin pour raisons "sentimentales"

Sale temps pour les amateurs d'alcools... Entre le gouvernement Fillon qui alourdit en 2012 les taxes sur les spiritueux de 10 %, et le gouvernement Ayrault qui fit augmenter les taxes sur la bière de 160 %, les boissons alcoolisées coûtent de plus en plus chers. Une politique incohérente pour le Sénat qui la pointe aujourd'hui du doigt dans un rapport.

La taxe Nutella, les augmentations de la fiscalité sur les alcools.... On appelle cela la fiscalité comportementale.

Le Sénat critique la fiscalité comportementale du gouvernement

C'est-à-dire une fiscalité alourdie dans le but de faire changer les habitudes de consommation des Français, souvent sous couvert d'une politique de santé publique. Dans les faits, cet argument de santé laisse souvent la place à une fiscalité abusive, et peu cohérente. Ce que pointe du doigt le Sénat.

Des règles fiscales "sans objectif" et "peu pertinentes"

"Sans objectif" et "peu pertinentes". Des mots bien violents dans la bouche de sénateurs à l'encontre des taxes sur les boissons alcoolisées. Dans un rapport de la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale du Sénat publié la semaine dernière, la chambre haute estime que "la structure des prélèvements ne privilégie ni des objectifs de rendement ni des considérations de santé publique".

Les alcools forts représentent 80 % des taxes perçues

En d'autres termes, les taxes ne correspondent pas à la consommation de certaines boissons. Les alcools les plus consommés sont actuellement les moins taxés. Et vice-versa. Ainsi le vin, qui représente plus de la moitié de la consommation d'alcool des Français ne représente que 3,6 % du produit de ces taxes. A l'inverse, des spiritueux comme le whisky ou la vodka représentent 80 % de la perception fiscale.

Un whisky taxé 62 fois plus qu'un verre de vin

Des règles fiscales dont le manque de logique se retrouve de fait d'un point de vue de santé publique, rendant ces taxes contre-productives. Ainsi à quantité d'alcool égale, un single malt ou un bourbon est taxé 62 fois plus qu'un verre de rouge ou de blanc. Le vin étant lui même taxé 5 à 10 fois moins qu'une petite pression au comptoir. Dans les faits, la principale conséquence pour les consommateurs, c'est évidemment la hausse des prix... et le recul des ventes.

Les sénateurs plaident aujourd'hui pour prendre en compte l'exception viticole de la France, et donc à ne pas trop taxer le vin. Un argument logique de leur part sachant que la jeunesse de France consomme beaucoup plus d'alcool de type bière que de Saint-Emilion...